



Présents :

M. Lesigne, Vice-Président

H. Baptiste, G. Barles, C. Belzung, T. Boulay, L. Cailly, N. Cayrol, S. Chevalier, A. Clément, F. Lecaille, C. Manson, D. Maurel, J.-P. Monge, Ph. Roingard, L. Séabra, S. Servais, S. Trapp, P. Vendrix

Invités : C. Billaut, I. Guillouet,

Excusés : D. Alquier, C. Beaumont, P. Boissé, A. Bousquet, M. Caravanier, S. Crogiez-Pétrequin, M. Desmedt, R. Essifi, M. de Ferrière, B. Foucher, Ph. Foucher, E. Fouquereau, F. Gagnaire, D. Georgeault, A. Guihur, H. Maurel-Indart, J. Montharu, S. Mougín, P. Soullié, H. Watier, J.-L. Yengue



M. Lesigne ouvre la séance à 14 h 10

1. **Etat d'avancement du projet IDEX**

Jérôme Casas, chargé de mission pour l'université de Tours et membre du comité de pilotage du projet IDEX, présente au conseil scientifique l'état d'avancement du projet de réponse au futur appel à projets IDEX.

Cet appel s'inscrit dans le second volet des investissements d'avenir. Il est lancé dans le contexte de la loi ESR du 22 juillet 2013 qui organise notamment le paysage des universités autour de COMUE (Communauté d'Universités et d'Établissements).

Une réflexion sur les futurs périmètres d'une COMUE s'est alors engagée entre les 5 universités voisines (Tours, Orléans, Limoges, Poitiers, La Rochelle). A la demande du conseil scientifique, Emmanuel Lesigne précise que l'Académie est le périmètre minimum d'une COMUE et que par conséquent l'université d'Orléans et Tours seront liées au sein d'une future COMUE.

Avant le périmètre d'une COMUE, il est apparu comme nécessaire d'avoir une réflexion interrégionale pour identifier certains domaines de recherche ou certaines formations partagés. Pour répondre à l'appel d'offre IDEX, il faut se placer dans une logique interrégionale et définir des axes de choix avec revendication d'excellence.

À ce stade, la mission du comité de pilotage est de fournir des matériaux pour juger de l'opportunité ou non de déposer un projet d'IDEX.

Le COPIL a mis en avant trois axes :

- Domaine d'excellence scientifique
- Attendus sociétaux et les impacts sociaux-économiques (structuration du territoire)



- Structure innovante en formation (masters internationaux – relations internationales – formation à distance...)

Le cahier des charges de l'appel d'offre n'est pas connu à ce jour. On connaît toutefois les critères qui serviront à l'analyse comme le nombre de publications par rapport aux thématiques des IDEX, le nombre et la part d'inscrits en doctorat, la présence d'étudiants internationaux...

La décision de déposer un projet d'IDEX interrégional sera prise le 17 décembre prochain.

Cette présentation donne lieu à un échange. Philippe Vendrix fait remarquer qu'au niveau de la recherche, l'habitude de travailler ensemble existe déjà, qu'il y a par contre un besoin de projet fort au niveau des formations pour que cet IDEX soit retenu.

En termes de formation, le niveau interrégional n'est pas pertinent pour la licence. La réflexion doit se porter sur les masters notamment à l'échelle internationale et sur les regroupements pour allier les forces.

Nicolas Cayrol souligne que des liens internationaux existent déjà et qu'il faudrait se reposer dessus en priorité. Il cite l'exemple de la Pologne. L'idée d'afficher des partenaires internationaux privilégiés (régions européennes en particulier) dans le projet d'IDEX semble pertinente.

2. Informations générales

- **Election de Corinne Manson au conseil scientifique**

Emmanuel Lesigne salue le retour de Corinne Manson comme membre élu du conseil scientifique en remplacement de Fabienne Toupin devenue professeure.

- **Mission de Fabrice Gens, coordonnateur des CETU**

Emmanuel Lesigne annonce que suite à la réflexion qui a été menée depuis une année sur les CETU (Centre d'Expertise et de Transfert Universitaire) et qui a conduit notamment à une présentation de chacune de ces structures devant le conseil scientifique, l'établissement a décidé de confier à Fabrice Gens une mission de coordinateur des CETU. Intégré au service partenariat – valorisation – contrats, il sera l'interlocuteur privilégié des CETU et le référent pour toutes les questions touchant aux CETU.

Il aura en charge la réflexion sur la structuration et le positionnement des CETU au sein de l'université impliquant la rédaction d'un cahier des charges précis présentant les missions des CETU, leurs modalités de fonctionnement, les liens avec les unités de recherche et leur modèle économique. Il pourra éventuellement être amené à accompagner les concepteurs de nouveaux projets de CETU.

Cette mission débutera au 1er janvier 2014 sur un poste à mi-temps.

- **Construction du budget 2014**

Emmanuel Lesigne rappelle que l'établissement est en pleine construction du budget 2014. Il réaffirme l'attention particulière qui doit être observée, notamment au niveau de la recherche, d'inscrire des montants de dépense au budget initial qui correspondent réellement aux sommes qui seront dépensées. L'écart est parfois important, ce qui conduit à des taux d'exécution trop faibles.

Au niveau de la recherche, on observe également que de nombreux eotp (autour de 15%) correspondent à des projets qui sont terminés. Pour des raisons de lisibilité et de sincérité budgétaire, l'antenne financière recherche va procéder à la fermeture de ces eotp et les reliquats financiers éventuels seront repositionnés sur une ligne « générique » au niveau de l'unité de recherche, ou de l'équipe quand l'unité de recherche est composée de plusieurs équipes. A l'avenir, l'eotp sera clos à la fin du projet.

Stéphan Chevalier demande s'il n'est pas possible de positionner les reliquats au niveau du fonctionnement général de l'unité de recherche. La question va être soulevée auprès de la DSF.



Stéphane Chevalier souhaite confirmation qu'il est bien acté que les dépenses sur les budgets des unités se feront en HT en 2014. Le principe est acté et sera appliqué pour les laboratoires qui relèvent des SST. Il reste quelques lignes budgétaires au niveau de projets en SHS où le potentiellement valorisable des recherches engagées doit être affiné et retenu par les commissaires aux comptes.

Emmanuel Lesigne précise également que la PES subira une baisse de 5% sur le budget 2014.

3. **Tableau d'emplois vacants BIATSS 2014 – annexe 1**

Manuelle Ruilier, directrice du Service des Personnels et des Ressources Humaines, présente au conseil scientifique le tableau d'utilisation des emplois BIATSS vacants ou susceptibles d'être vacant à la rentrée 2014. Elle précise la démarche qui a été mise en place pour construire ce tableau.

Tout d'abord, ces postes ont été listés, ensuite les composantes et les services ont été interrogés sur l'utilisation souhaitée, puis le DGS et la directrice du SPRH ont rencontré les directeurs de composante ou de service et enfin il y a eu un arbitrage de la présidence.

Manuelle Ruilier souligne que la localisation du laboratoire a été indiquée quand elle est pertinente. Elle commente ensuite le tableau en s'arrêtant particulièrement sur les postes en recherche et dans les laboratoires.

Suite à une question d'un des membres du conseil scientifique, Manuelle Ruilier confirme qu'il existe des situations où le souhait de la composante n'a pas été suivi.



Le conseil scientifique émet un avis favorable sur l'utilisation des emplois BIATSS vacants ou susceptibles d'être vacant à la rentrée 2014.

Résultat du vote : 26 pour, 0 contre et 3 abstentions

4. **Vue bibliométrique de l'université par l'Observatoire des Sciences et Techniques – annexe 2 – annexe 3**

Emmanuel Lesigne informe le conseil scientifique sur l'étude bibliométrique de l'université française réalisée par l'Observatoire des Sciences et Techniques (OST) en juin 2013. Environ un établissement ESR sur deux a accepté de participer à cette étude dont l'université François Rabelais

Cette étude repose sur une base de référence unique établie à partir de « Web of science » qui recense les articles et citations dans un certain nombre de journaux reconnus et qui les organise par grande discipline. Chaque discipline est définie par une liste précise de spécialités.

Plusieurs indicateurs permettent d'attribuer des notes aux établissements. Il s'agit :

- d'indicateurs de production (recensement brut des publications)
- d'indicateurs de visibilité (basés sur le décompte des citations à 2 ans)
- d'indicateurs de collaboration (% des publications co-signées)
- du positionnement relatif des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Emmanuel Lesigne souligne en conclusion que ces indicateurs sont à la fois précis et aveugles. Ils donnent toutefois à l'établissement une vue sur ses forces (hors SHS).

5. Prévisualisation d'utilisation des emplois vacants – session synchronisée – Rentrée 2014 - Complément

Suite à l'intégration de Mme Fernandez dans la fonction publique hospitalière, la composante et l'équipe de recherche proposent que le poste devenu vacant soit publié avec le même profil (voir tableau ci-dessous).

Nature et N° emploi	Section CNU	Motif de la vacance (retraite, promotion, mutation...)	Proposition d'utilisation de la composante	Conseil scientifique 03/12/2013
MCF 0321	16	Intégration de Mme Anne FERNANDEZ dans la fonction publique hospitalière au 01/01/2014	Publication MCF - 16è section <u>Profil</u> : Psychologie du travail et des organisations <u>ER</u> : EA 2114, Psychologie des Ages de la Vie	Avis favorable à l'unanimité

6. Nouvelle nomenclature nationale des Masters

Emmanuel Lesigne informe le conseil scientifique sur l'état d'avancement de la nouvelle nomenclature nationale des masters. Il rappelle que le ministère a manifesté la volonté de diminuer le nombre d'intitulés de masters (environ 5000 actuellement) afin de simplifier et de rendre plus lisible l'offre de formation.

Le cadre National des Formations, encore à l'étude, fait ressortir, en autre, que :
L'intitulé d'un diplôme sera défini par un nom de domaine et un intitulé de mention (disparition de la spécialité).
Que la formation en master comprendra un ou plusieurs stages
Un master devra s'appuyer sur une unité de recherche directement rattachée à l'établissement

Le conseil scientifique fait remarquer que les disciplines sont découpées de façon inégale. Certaines déclinaisons hyper détaillées sont tout à fait discutables et ne permettent pas d'atteindre l'objectif de départ qui est de simplifier la nomenclature des formations et de favoriser les formations de base assez large. Ce découpage est également un frein aux diplômes pluridisciplinaires.

7. Avis sur la nomination du directeur de l'Espace de réflexion éthique région Centre

Suite à la signature récente de la convention constitutive de l'Espace de réflexion éthique région Centre, le conseil scientifique est consulté sur la nomination de Béatrice Birmele en tant que directrice de cette structure.

 Le conseil scientifique émet un avis favorable à l'unanimité.

Emmanuel Lesigne lève la séance à 17 h